PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi, 6 mars 2001, à 19 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS: mesdames et messieurs les commissaires Yves Ballard, Huguette Bussières, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Pierre Diamond, Gabriel Ducharme, Manon Handfield, Jean-Louis Lachapelle, Alain Langlois, Lucie Legault, Louise Legault-Choquette, Marc-André Lehoux, Anne-Marie Loiselle, André Mc Nicoll, Yvan Noël, Jean-François Rabouin, Hélène Roberge, Renée Roy, Paul St-Onge, Line Tessier, Alain Villemure ainsi que Francine Charbonneau et Diane Miron, représentantes du Comité de parents.

Assistent également à cette séance : monsieur Serge Dubé, directeur général substitut en l'absence de la directrice générale, madame Monique Hébert, directrice générale adjointe et messieurs Jean-Guy Brais, directeur du Service des ressources humaines, Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques, Pierre Massicotte, directeur du Service de l'organisation scolaire, Clément Page, secrétaire général et Bernard St-Denis, coordonnateur du Service des ressources éducatives.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Gabriel Ducharme, président, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-175-03-01 Il est proposé par monsieur Yvan Noël d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
- 2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
- 3. Revue et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 février 2001.
- 4. Affaires relatives à la dernière séance.
- 5. Parole au public.
- 6. Affaires reportées et affaires nouvelles :
 - 6.1. Projet de modification des horaires / état de situation
 - 6.2. Mouvements de personnel de direction des écoles
 - 6.3. Délégation de fonctions et de pouvoirs / adoption des règlements
 - 6.4. Structure de négociation / nomination de deux commissaires au Comité directionnel

- 6.5. Arrangements locaux du personnel enseignant / approbation
- 6.6. Projets à caractère physique 2001-2002 / établissement des priorités
- 6.7. Agrandissement de l'école Mère-Marie-Rose / octroi de contrat
- 6.8. Agrandissement de l'école Mère-Marie-Rose / protocole d'utilisation
- 6.9. Construction du Centre de formation professionnelle / octroi de contrat
- 6.10. Aliénation de l'école Le Noblet-du-Plessis
- 6.11. Consommation énergétique / demande de correction aux règles budgétaires.

7. Information:

- 7.1. Demande de locaux à la Commission scolaire Riverside
- 7.2. Nomination
- 7.3. Budget d'investissement 2000-2001 / état de situation
- 7.4. Récit en arts.
- 8. Affaires diverses.
- 9. Parole au public.
- 10. Parole aux membres du Conseil.
- 11. Ajournement de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 6 FÉVRIER 2001

C-176-03-01

Il est proposé par monsieur Alain Langlois d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 février 2001 et ce, tel que rédigé.

Votent en faveur : 19 S'abstient de voter : 1

La proposition est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

4. AFFAIRES RELATIVES À LA DERNIÈRE SÉANCE

La directrice générale adjointe, madame Monique Hébert, dépose un rapport sur la modification de l'horaire à l'école Saint-Denis.

Le directeur général substitut, monsieur Serge Dubé, dépose une lettre relative à l'allocation pour la mise en œuvre des plans de réussite.

5. PAROLE AU PUBLIC

Monsieur Alain Dussault de l'école Aux-Quatre-Vents dépose et commente un sondage tenu auprès des parents qui indiquent leur désaccord face au changement d'horaire des élèves.

Un citoyen s'interroge sur la date de prise de décision à ce sujet.

Monsieur Jacques Bordeleau de l'école Père-Marquette présente le résultat d'une pétition qui demande un moratoire d'un an sur le dossier des horaires.

Monsieur Luc Bernard de l'école du Grand-Chêne demande également un moratoire sur le même sujet.

Le président fait le point dans le dossier en précisant que les commissaires ont l'intention de prendre le temps nécessaire pour tenir compte des commentaires reçus avant de prendre une décision.

Monsieur Réjean Felton, président du conseil d'établissement de l'école la Farandole, retrace l'historique des demandes d'agrandissement en provenance de l'école la Farandole depuis 1998. Il s'interroge sur le choix de la Commission scolaire d'agrandir l'école le Petit-Bonheur plutôt que l'école la Farandole. Il demande au Conseil de revoir la résolution C-167-02-01 portant sur l'agrandissement de l'école le Petit-Bonheur pour les besoins du secteur Beloeil–Mc Masterville.

Monsieur Gaétan Labelle, représentant de la communauté au même conseil d'établissement, adresse ses commentaires sur le même sujet.

Le président, monsieur Gabriel Ducharme, rappelle l'analyse et l'étude faites par le Conseil des besoins en investissement et resitue la décision dans un contexte scolaire.

Monsieur Robert Préfontaine de Boucherville demande l'appui des commissaires pour la promotion de son ouvrage portant sur l'étude de la syntaxe. Le président, monsieur Gabriel Ducharme invite monsieur Bernard St-Denis, coordonnateur du Service des ressources éducatives, à entrer en contact avec monsieur Préfontaine.

5. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :

6.1 Projet de modification des horaires / état de situation

Le directeur du Service de l'organisation scolaire, monsieur Pierre Massicotte, dépose le dossier et fait lecture de la recommandation du Comité spécial de travail du Service de l'organisation scolaire.

6.2 Mouvements de personnel de direction des écoles

Le directeur général substitut, monsieur Serge Dubé, présente le dossier susmentionné.

Considérant les entrevues réalisées avec des cadres d'école;

Considérant les critères de sélection remis par le conseil d'établissement de chaque école;

C-177-03-01

Il est proposé par madame Hélène Roberge d'accorder une promotion aux cadres suivants :

- Monsieur Michel Marceau, directeur à l'école Père-Marquette, à compter du 26 février 2001:
- Madame Suzanne Gagnon, directrice à l'école de Montarville, à compter du 12 mars 2001;
- Madame Denise Gauvreau-Nichols, directrice à l'école L'Arpège, à compter du 12 mars 2001.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant les entrevues réalisées avec des enseignants faisant partie de la banque de cadres;

Considérant les critères de sélection remis par le conseil d'établissement de chaque école;

C-178-03-01

Il est proposé par monsieur Alain Langlois de nommer madame Denise Gagné au poste de directrice adjointe à l'école De Mortagne, en date du 12 mars 2001.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.3 Délégation de fonctions et de pouvoirs / adoption des règlements

Le président du Comité spécial de révision de la délégation de fonctions et de pouvoirs, monsieur Yvan Noël, présente le rapport final dudit comité.

Considérant que le Conseil des commissaires a confié à un comité spécial le mandat de réviser les règlements de délégation de fonctions et de pouvoirs en vigueur ;

Considérant que le personnel de direction concerné a été consulté à ce sujet lors du Comité consultatif de gestion du 25 janvier 2001 ;

Considérant que le Conseil, en séance le travail le 20 février 2001, a étudié les recommandations du comité spécial ;

C-179-03-01 Il est proposé par monsieur Yvan Noël :

- de recevoir le rapport du comité spécial de révision de la délégation de fonctions et de pouvoirs;
- d'adopter les règlements sur la délégation de fonctions et de pouvoirs aux :
 - Comité exécutif
 - Directeur général
 - Directeur général adjoint
 - Secrétaire général
 - Directeur du Service des ressources humaines
 - Coordonnateur du Service des ressources humaines
 - Directeur du Service des ressources matérielles
 - Coordonnateur du Service des ressources matérielles
 - Directeur du Service des ressources financières
 - Coordonnateur du Service des ressources financières
 - Directeur du Service des ressources éducatives
 - Coordonnateur du Service des ressources éducatives
 - Directeur du Service des ressources informatiques
 - Directeur du Service de l'organisation scolaire
 - Directeur d'école
 - Directeur de centre
 - Directeur adjoint d'établissement
- d'abroger les règlements de délégation actuels au moment où les règlements adoptés en vertu de la présente entreront en vigueur;
- de mandater le secrétaire général à publier un avis d'adoption de ces règlements dans les meilleurs délais.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.4 Structure de négociation / nomination de deux commissaires au Comité directionnel

Le directeur du Service des ressources humaines, monsieur Jean-Guy Brais, présente le dossier susmentionné.

C-180-03-01

Il est proposé par madame Suzanne Chartrand que le président et le vice-président de la Commission scolaire des Patriotes soient mandatés pour représenter le Conseil des commissaires au sein du Comité directionnel, dans le cadre de la structure recommandée par la direction du Service des ressources humaines et la direction générale, aux fins de la négociation des dispositions relatives à la liste de priorités d'embauche des salariées et salariés temporaires du personnel de soutien et d'arrangements locaux à la convention collective du personnel de soutien.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Alain Villemure se joint à l'assemblée.

6.5 Arrangements locaux du personnel enseignant / approbation

Le directeur du Service des ressources humaines, monsieur Jean-Guy Brais, demande le retrait de ce point de l'ordre du jour pour vérification.

C-181-03-01

Il est proposé par monsieur Yvan Noël de déposer le document susmentionné pour étude à une date ultérieure.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.6 Projets à caractère physique 2001-2002 / établissement des priorités

Ce sujet est reporté suite au dépôt de la documentation.

6.7 Agrandissement de l'école Mère-Marie-Rose / octroi de contrat

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

C-182-03-01

Il est proposé par madame Manon Handfield que la Commission scolaire des Patriotes retienne les services de la firme «Les Constructions Lemther Inc.», plus bas soumissionnaire conforme, pour l'agrandissement de l'école Mère-Marie-Rose à Contrecoeur (projet 3699-151), pour un montant de 1 778 000 \$ incluant les taxes.

Que cet octroi soit conditionnel à la confirmation de l'allocation de 1 060 000 \$ du ministère de l'Éducation pour ledit projet;

Que l'écart entre cette allocation et le coût total du projet évalué à 2 090 524 \$ soit financé par une contribution de 701 221,69 \$ de la Ville de Contrecoeur et par une contribution de 209 000 \$ de la Commission scolaire des Patriotes à même ses économies d'opération sur une période de trois ans;

Que le président et la directrice générale soient autorisés à signer ledit contrat.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le directeur du Service des ressources matérielles soumet une recommandation de changement au devis de construction concernant la toiture de l'édifice. Après échange, il est convenu de reprendre cette discussion ultérieurement.

Le président, monsieur Gabriel Ducharme, conclut ce point en notant l'appréciation de la Commission scolaire pour la collaboration manifestée dans ce dossier.

6.8 Agrandissement de l'école Mère-Marie-Rose / protocole d'utilisation

Ce point est reporté.

6.9 Construction du Centre de formation professionnelle / octroi de contrat

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant les soumissions reçues;

Considérant que la plus basse soumission conforme dépasse le budget ministériel alloué le 15 mars 2000;

Considérant que ce dépassement correspond à l'écart entre l'augmentation du coût de la vie entre la période originalement prévue pour l'ouverture des soumissions et la date réelle d'ouverture des soumissions;

Considérant que ce retard est dû au délai de neuf mois pour l'obtention de l'autorisation ministérielle;

C-183-03-01

Il est proposé par madame Huguette Bussières que la Commission scolaire des Patriotes demande au ministre de l'Éducation d'augmenter le budget de construction du Centre de formation professionnelle à Sainte-Julie d'un montant de 595 386 \$ pour en porter le budget total à 11 820 156 \$;

Que la Commission scolaire octroie le contrat à la firme «Candev Construction Inc.» pour un montant de 10 169 000 \$ incluant les taxes, sous réserve de l'obtention d'une autorisation ministérielle et du réajustement budgétaire demandé;

Que le président et la directrice générale soient autorisés à signer ledit contrat.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.10 Aliénation de l'école LeNoblet-du-Plessis

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant la résolution C-191-03-99 adoptée le 9 mars 1999 par la Commission scolaire des Patriotes;

Considérant l'autorisation ministérielle reçue le 24 février 2000;

Considérant la résolution 99-03-084 adoptée le 8 mars 1999 par la Ville de Contrecoeur;

Considérant la résolution 2000-12-370 adoptée le 4 décembre 2000 par la Ville de Contrecoeur;

C-184-03-01

Il est proposé par madame Manon Handfield de vendre l'école LeNoblet-du-Plessis à la Ville de Contrecoeur pour un montant de 701 221,69 \$, le tout sous réserve de l'autorisation définitive du ministre de l'Éducation et de la possibilité d'utiliser l'école jusqu'au 25 juin 2001 pour répondre aux besoins pédagogiques.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.11 Consommation énergétique / demande de correction aux règles budgétaires

Le directeur général substitut, monsieur Serge Dubé, présente le dossier susmentionné.

Considérant les règles budgétaires 2000-2001 en regard des revenus autonomes et principalement l'indexation prévue servant à compenser les coûts énergétiques;

Considérant les hausses de coût du gaz naturel et du mazout depuis le 31 décembre 1999:

Considérant que des augmentations successives n'étaient pas prévisibles pour les commissions scolaire:

Considérant que l'ensemble des dernières augmentations du mazout et du gaz naturel signifie une dépense supplémentaire pour la Commission scolaire des Patriotes;

Considérant que ces augmentations successives menacent l'équilibre budgétaire de la Commission scolaire;

Considérant que ces augmentations ont une influence sur le niveau de services à offrir à nos élèves;

Considérant l'engagement du gouvernement du Québec à supporter les coûts de système en regard des règles budgétaires 2000-2001;

C-185-03-01 II est p

Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll :

Que la Commission scolaire des Patriotes demande au ministre de l'Éducation d'accorder aux commissions scolaires une subvention leur permettant de couvrir entièrement les augmentations successives reliées au gaz naturel et au mazout depuis le 31 décembre 1999;

Que ces ajouts aux règles budgétaires soient récurrents pour les années subséquentes;

Que copie de la présente résolution soit envoyée au ministre de l'Éducation, à la Fédération des commissions scolaires du Québec et à l'ensemble des commissions scolaires du Québec.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. INFORMATION:

7.1 Demande de locaux à la Commission scolaire Riverside

Des documents sont déposés pour information.

7.2 Nomination

Le directeur général substitut, monsieur Serge Dubé, présente le dossier susmentionné.

C-186-03-01

Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll d'adresser des félicitations à madame Monique Hébert, directrice générale adjointe, pour sa nomination au poste de présidente de la Commission des programmes d'études du primaire et du secondaire.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7.3 Budget d'investissement 2000-2001 / état de situation

Ce sujet est reporté.

7.4 Récit en arts

Le coordonnateur du Service des ressources éducatives, monsieur Bernard St-Denis, présente le projet «Récit en arts» accepté par le ministère de l'Éducation.

8. AFFAIRES DIVERSES

Néant.

9. PAROLE AU PUBLIC

Monsieur Guy Patenaude soulève quelques arguments à l'encontre du changement d'horaire des élèves du primaire. Il dépose un document à ce sujet.

Monsieur Yvan Rioux, président du conseil d'établissement de l'école le Petit-Bonheur, indique qu'il a rencontré le député de Borduas, monsieur Jean-Pierre Charbonneau, relativement au projet d'agrandissement de l'école le Petit-Bonheur et qu'il compte sur la participation de la Ville de Beloeil dans ce projet. Le président, monsieur Gabriel Ducharme, mentionne à monsieur Rioux que c'est la pratique de la Commission scolaire de procéder à ce genre de démarche auprès des autorités municipales.

Monsieur Yvan Rioux, en son nom personnel, porte à l'attention des membres du Conseil les frais exigés des parents à l'école le Petit-Bonheur qu'il conteste en partie. Le directeur général substitut, monsieur Serge Dubé, indique qu'il déposera au Conseil les analyses complètes effectuées dans le cadre des objections formulées par des parents au sujet de ces frais.

10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

Madame Luce Deschênes Damian annonce la tenue de l'assemblée du CLD de la Vallée-du-Richelieu, le 18 avril prochain.

En réponse à une question de madame Hélène Roberge, le directeur général substitut, monsieur Serge Dubé, mentionne que la lettre du conseil d'établissement de l'école Louis-H.-Lafontaine sera déposée au comité du secteur, après analyse.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

C-187-03-01	À 21 h 20, il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin d'ajourner la présente séance au mardi, 13 mars 2001, à 19 h 30. La proposition est adoptée à l'unanimité.	
	président président	secrétaire général
	CP/ag	